



## Direction de l'accompagnement des territoires

Réunion du 04 avril 2025

Date de convocation : 27 mars 2025

Délibération N° 8

### APPEL A PROJETS TERRITOIRES

**Prolongation à titre exceptionnel des aides attribuées dans le cadre de l'AAP 2022 et précision sur les validités des aides des AAP 2023 et 2024**

**Président de séance :** André ACCARY

**Membres présents :** ACCARY André, AMIOT Catherine, AURAY Géraldine, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, CORNELOUP Josiane, COUILLEROT Evelyne, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LEMONON Elisabeth, MARTELIN Cécile, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

**Membre(s) absent(s) ou excusé(s) :** Pierre BERTHIER, Frédéric BROCHOT, Claudette BRUNET-LECHENAULT, Raymond BURDIN, Jean-François COGNARD, Thierry DESJOURS, Jean-Luc FONTERAY, Marie-Thérèse FRIZOT, Didier LAUBERAT, Dominique LOTTE, Dominique MELIN, Christine ROBIN

Pierre BERTHIER a donné pouvoir à Josiane CORNELOUP, Frédéric BROCHOT à Catherine AMIOT, Claudette BRUNET-LECHENAULT à Jean-Christophe DESCIEUX, Raymond BURDIN à Florence PLISSONNIER (pouvoir sans effet sur cette délibération car M. BURDIN ne peut prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Communauté d'agglomération Le Grand Chalons), Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY (pouvoir sans effet sur cette délibération car Mme AURAY ne peut prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Communauté de communes St Cyr Mère Boitier Entre Charolais et Maconnais), Thierry DESJOURS à Marie-France MAUNY (pouvoir sans effet sur cette délibération car M. DESJOURS ne peut prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Mairie de DIGOIN), Jean-Luc FONTERAY à Elisabeth LEMONON (pouvoir sans effet sur cette délibération car Mme LEMONON ne peut prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Communauté de communes du Clunisois), Marie-Thérèse FRIZOT à Lionel DUPARAY, Didier LAUBERAT à Marie-Claude BARNAY, Dominique LOTTE à Chantal GIEN (pouvoir sans effet sur cette délibération car M. LOTTE ne peut prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Communauté de communes entre Arroux Loire et Somme et au sein de la Mairie de GUEUGNON), Dominique MELIN à Alain GAUDRAY (pouvoir sans effet sur cette délibération car Mme MELIN ne peut prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Communauté d'agglomération Le Grand Chalons et au sein de la Mairie de CHALON-SUR-SAONE), Christine ROBIN à Jean-Patrick COURTOIS.

## **LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 19 novembre 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le règlement de l'Appel à projets 2022 (AAP 2022),

Vu la délibération du 18 novembre 2022 au termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le règlement de l'Appel à projets 2023 (AAP 2023),

Vu la délibération du 17 novembre 2023 au termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le règlement de l'Appel à projets 2024 (AAP 2024),

Vu les délibérations des 17 mars 2022, 3 mars 2023 et 28 mars 2024 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a attribué les subventions aux porteurs de projets ayant sollicité une aide dans le cadre de l'Appel à projets 2022, 2023 et 2024,

Vu la délibération du 27 mars 2025 au terme de laquelle l'Assemblée départementale a approuvé les attributions de subventions dans le cadre de l'AAP 2025 et approuvé les précisions apportées sur la validité des aides mentionnées dans les conditions générales du règlement de l'Appel à projets 2025 (AAP 2025),

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant que, conformément au règlement, les aides votées en 2022 dans le cadre de l'AAP 2022 avaient une validité de 2 ans soit jusqu'au 31 décembre 2024 sans prolongation possible,

Considérant que, même si de nombreux dossiers ont pu se réaliser à échéance, plusieurs collectivités ont alerté le Département sur les difficultés rencontrées pour mener à terme leurs projets dans les délais impartis et ont sollicité une prolongation de la validité des aides attribuées,

Considérant que ledit règlement a pu susciter des interprétations quant à la notion de validité de l'aide,

Considérant que sur 109 dossiers non soldés à fin décembre 2024, 43 dossiers nécessitent une prolongation,

Considérant que l'Assemblée départementale du 27 mars 2025 a approuvé les précisions apportées sur la validité des aides mentionnées dans les conditions générales du règlement de l'Appel à projets 2025 (AAP 2025) en adoptant une nouvelle rédaction de cette partie du règlement,

Considérant qu'il est proposé, sur la base des modifications approuvées sur l'AAP 2025, d'harmoniser les rédactions des règlements des AAP 2023 et 2024 sur les conditions de validité et de versements des aides,

### **Après en avoir délibéré,**

Décide à l'unanimité des votes exprimés :

- de prolonger, à titre exceptionnel et dérogatoire, les aides de l'Appel à Projets 2022 concernant les 43 dossiers présentés en annexe, les collectivités ayant justifié du démarrage de leurs travaux avant le 31 décembre 2024, sachant que ces projets devront impérativement être terminés au plus tard le 31 décembre 2025 et que l'aide devra être soldée par le Département, selon les conditions du règlement, au plus tard le 31 décembre 2026 ;
- d'approuver les modifications apportées sur la validité des aides mentionnées dans les conditions générales des règlements des AAP 2023 et 2024 en adoptant une nouvelle rédaction de cette partie des règlements pour ces deux millésimes telle que présentée dans le rapport.



DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de BLANZY, Mme CLEMENT Sophie (Conseillère) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de leurs fonctions au sein de la Communauté d'agglomération Le Grand Chalon, Mmes PLISSONNIER Florence (VP), DESCHAMPS Amelle (conseillère) et MM. MARTIN Sébastien (Président), BERGERET Vincent (VP) quittent la salle lors des débats et du vote et ne prennent ainsi pas part au vote.

En raison de leurs fonctions au sein de la Mairie de CHALON-SUR-SAONE, Mmes DESCHAMPS Amelle (Adjointe), VAILLANT Françoise (conseillère) et M. MARTIN Sébastien (conseiller) quittent la salle lors des débats et du vote et ne prennent ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne, M. DURIX Arnaud (VP) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Communauté de communes du Clunisois (CCC), Mme LEMONON Elisabeth (VP) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Communauté de communes Saône Doubs Bresse, Mme DAMY Nathalie (Déléguée) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Communauté de communes St Cyr Mère Boitier Entre Charolais et Maconnais, Mme AURAY Géraldine (Conseillère) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de leurs fonctions au sein de la Communauté de communes Bresse Louhannaise intercom, Mme CHALUMEAU Mathilde (conseillère) et M. VADOT Anthony (Président) quittent la salle lors des débats et du vote et ne prennent ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie d'OUROUX SUR SAONE, M. DESMARD Jean-Michel (Maire) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Communauté de communes entre Saône et Grosne, M. BECOUSSE Jean-Claude (Président) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

Les crédits de l'AAP 2022 sont inscrits au budget du Département sur le programme « Aide aux territoires », l'autorisation de programme « PACT 2022-2025 », l'opération «2022 - Appel à projets départemental », les articles 2041481 et 2041482 et sur le programme « Plan environnement », l'autorisation de programme « Plan environnement », l'opération «2022 – AAP environnement» les articles 2041481 et 2041482.

Le Président,  
ANDRE ACCARY

**Exécutoire de plein droit**  
Transmission en Préfecture le **11 AVR. 2025**  
Publié ou Notifié le \_\_\_\_\_  
Affiché le **14 AVR. 2025**

Commission permanente du 04 avril 2025  
AAP 2022 - Liste des dossiers à prolonger

Canton	Bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant de la subvention (en €)	Montants déjà versés (en €)	Reste à verser (en €)
AUTUN-2	COMMUNE DE CHARBONNAT	(00038030) AAP 2022 travaux de voirie	2 873	1 437	1 436
AUTUN-2	COMMUNE DE ST LEGER SOUS BEUVRAY	(00038186) AAP 2022 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement	11 804	0	11 804
AUTUN-2	COMMUNE DE ST MARTIN DE COMMUNE	(00038780) AAP 2022 rénovation d'une maison pour location	22 500	11 250	11 250
AUTUN-2	SIVOM DES EAUX ARROUX BRACONNE	(00037776) AAP 2022 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement	27 000	0	27 000
BLANZY	COMMUNE DE BLANZY	(00038854) AAP 2022 réhabilitation du gymnase de l'école	22 500	0	22 500
BLANZY	COMMUNE DE MARIGNY	(00038764) AAP 2022 rénovation du bâtiment mairie-salle des fêtes	22 500	11 250	11 250
BLANZY	COMMUNE DE ST LAURENT ANDENAY	(00038755) AAP 2022 rénovation de la mairie	22 500	11 250	11 250
CHAGNY	COMMUNE DE SAINT GILLES	(00038110) AAP 2022 travaux de Lutte contre le ruissellement	41 250	20 625	20 625
CHALON-SUR-SAONE 1	CA DU GRAND CHALON	(00038644) AAP 2022 restauration d'une liaison sécurisée sous le pont Saint Laurent	54 000	27 000	27 000
CHALON-SUR-SAONE 1	COMMUNE DE CHALON-SUR-SAONE	(00039059) AAP 2022 Travaux de végétalisation et de sécurisation de la cour du groupe scolaire Anne Frank	41 175	20 587	20 588
CHALON-SUR-SAONE 1	COMMUNE DE CRISSEY	(00038109) AAP 2022 travaux de Lutte contre le ruissellement	30 203	15 101	15 102
CHAROLLES	COMMUNE DE PRIZY	(00038686) AAP2022 réfection des allées du cimetière	4 843	2 422	2 421
CHAUFFAILLES	CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE	(00038790) AAP 2022 élaboration d'un schéma directeur cyclable	10 800	5 400	5 400
CHAUFFAILLES	COMMUNE D ANGLURE SOUS DUN	(00038115) AAP 2022 aménagement paysager aux abords de la salle des fêtes	3 689	1 845	1 844
CLUNY	CC DU CLUNISOIS (COMMUNE DE BLANOT)	(00038511) AAP 2022 mise en séparatif Rue de la Poterie	17 784	8 892	8 892
CLUNY	CC DU CLUNISOIS (COMMUNE DE BUFFIERES)	(00038181) AAP 2022 réhabilitation du réseau d'assainissement	2 711	1 356	1 355
CLUNY	COMMUNE DE CHATEAU	(00037763) AAP 2022 rénovation énergétique de logements communaux	31 500	15 750	15 750
CLUNY	SYNDICAT DES EAUX DE LA GUYE	(00038413) AAP 2022 réhabilitation des ouvrages de stockage	115 236	57 618	57 618
DIGOIN	COMMUNE DE CHALMOUX	(00037942) AAP 2022 réhabilitation de la salle des fêtes	108 000	54 000	54 000
DIGOIN	COMMUNE DE DIGOIN	(00038405) AAP 2022 aménagement d'une piste de déplacement doux de la cité scolaire	54 000	27 000	27 000
DIGOIN	COMMUNE DE GILLY SUR LOIRE	(00038905) AAP 2022 travaux de voirie	4 680	2 340	2 340
GERGY	CC SAONE DOUBS BRESSE	(00038124) AAP 2022 réhabilitation d'un logement destiné aux VIF	36 000	18 000	18 000
GERGY	COMMUNE D ECUELLES	(00037996) AAP 2022 rénovation énergétique de la mairie - 2è tranche	48 948	24 474	24 474
GIVRY	COMMUNE DE MESSEY SUR GROSNE	(00038490) AAP 2022 transformation de la lagune du bourg en filtre planté de roseaux 750 EH	144 000	72 000	72 000
GIVRY	COMMUNE DE ST MARTIN SS MONTAIGU	(00038247) AAP 2022 travaux de lutte contre le ruissellement	16 806	8 403	8 403
GUEUGNON	CC ENTRE ARROUX LOIRE ET SOMME	(00038892) AAP 2022 construction d'un bassin écrêteur de crues sur la commune de Bourbon-Lancy	67 500	33 750	33 750
GUEUGNON	COMMUNE DE GUEUGNON	(00038859) AAP 2022 étude de faisabilité d'une réhabilitation du champ captant de Soulcly	22 995	11 497	11 498
GUEUGNON	COMMUNE DE LA CHAPELLE AU MANS	(00038009) AAP 2022 rénovation énergétique du bâtiment mairie	62 465	31 233	31 232
HURIGNY	COMMUNE DE LUGNY	(00038917) AAP 2022 aménagement des entrées de bourg	9 000	0	9 000
LA CHAPELLE DE GUINCHAY	CC ST CYR MERE BOITIER ENTRE CHAROLAIS ET MACONNAIS	(00039096) AAP 2022 Réhabilitation d'un bâtiment communal pour une micro-crèche	81 000	40 500	40 500
LA CHAPELLE DE GUINCHAY	COMMUNE DE PIERRECLOS	(00038521) AAP 2022 rénovation de logements	31 500	0	31 500
LOUHANS	CC BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM	(00038912) AAP 2022 construction d'une salle multisports à énergie positive	135 000	0	135 000

Commission permanente du 04 avril 2025  
 AAP 2022 - Liste des dossiers à prolonger

Canton	Bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant de la subvention (en €)	Montants déjà versés (en €)	Reste à verser (en €)
LOUHANS	SYND EAUX REGION LOUHANNAISE	(00037948) AAP 2022 mise à jour du diagnostic et schéma directeur des réseaux d'eau potable	14 400	6 069	8 331
OUROUX-SUR-SAONE	COMMUNE D OUROUX SUR SAONE	(00038900) AAP 2022 aménagement d'un terrain multisports	9 000	4 500	4 500
OUROUX-SUR-SAONE	COMMUNE D'OSLON	(00038881) AAP 2022 rénovation énergétique de l'école - tranche 1	81 000	40 500	40 500
PARAY-LE-MONIAL	COMMUNE DE MELAY	(00038244) AAP 2022 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement	12 281	0	12 281
PARAY-LE-MONIAL	SYND MIXTE ADDUCTION D'EAU DU CHAROLAIS	(00038410) AAP 2022 réhabilitation des réservoirs et station du syndicat	109 944	54 972	54 972
PARAY-LE-MONIAL	SYND MIXTE ADDUCTION D'EAU DU CHAROLAIS	(00038412) AAP 2022 réhabilitation des puits de Vindecy n° 4	27 000	13 500	13 500
SAINT-REMY	COMMUNE DE SAINT-MARCEL	(00038766) AAP 2022 installation d'un système de vidéo-protection	21 600	10 800	10 800
SAINT-REMY	COMMUNE DE SAINT-MARCEL	(00038241) AAP 2022 installation de 2 cuves de 50 m3 unitaire	13 500	6 750	6 750
TOURNUS	COMMUNAUTE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE	(00038775) AAP 2022 construction du siège administratif	135 000	67 500	67 500
TOURNUS	COMMUNE DE BOYER	(00038354) AAP 2022 réhabilitation d'une maison en 3 logements	31 500	20 498	11 002
TOURNUS	COMMUNE DE CHARDONNAY	(00037930) AAP 2022 renouvellement de l'unité de traitement	106 866	53 433	53 433
<b>Total</b>			<b>1 868 853</b>	<b>813 502</b>	<b>1 055 351</b>